



"Manger sain, avec les producteurs du coin !"

Groupe :

## GALETTES - CRÊPES - PÂTES A TARTES

"Les Pâtes de Cha" - Charlotte Lecorguillé

Le Bois Gicquel - 22550 Hénanbihen - Tél.06 12 48 55 36

Engagement saison automne – hiver 2020-21

Je soussigné(e) ....., membre adhérent(e) d'AMAPetite Terre, à jour de ma cotisation pour la saison en cours, souscris un abonnement pour la saison du 30/10/20 au 23/04/21.

"Les Pâtes de Cha" propose une gamme de produits prêts à garnir : des galettes, des crêpes et des pâtes à tartes. Les produits sont fabriqués de façon artisanale avec des matières premières biologiques et/ou locales. Les pâtes à tartes proposées ont une durée de conservation de 2 jours mais supportent très bien la congélation.

Je choisis le nombre de pâtes à tartes, crêpes et galettes que je veux, sachant qu'elles seront distribuées tous les 15 jours (12 livraisons) ou toutes les semaines (24 livraisons).

Les produits	Les prix A l'unité	Votre choix (nb de produits souhaités)	Total x 12 ou x24 semaines (€)
Galettes de blé noir	0,75 €		
Crêpes	0,75 €		
Pâte Brisée pur beurre	3,00 €		
3 Pâtes Brisées pur beurre	8,50 €		
Pâte Brisée pur beurre au blé noir	3,00 €		
3 Pâtes Brisées pur beurre au blé noir	8,50 €		
<b>Total du panier (€) &gt;</b>			

En cas d'oubli, les produits pourront être récupérés le samedi matin à Hénanbihen, après avoir convenu d'une heure par téléphone. Sans accord préalable, tout produit préparé non récupéré dans les conditions indiquées ne sera ni remboursé ni redistribué ultérieurement. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part.

**Modalités de prélèvement :** (cochez la case correspondante et marquez les dates d'encaissement)

- 1 paiement de ..... encaissé le .....
- 2 paiements de ..... encaissés le ..... et le .....
- 3 paiements de ..... encaissés le ....., le ..... et le .....

Les chèques sont libellés à l'ordre **Charlotte LECORGUILLE**

Numéro de téléphone de l'adhérent : .....

Mail : .....



"Manger sain, avec les producteurs du coin !"

Groupe :

## GALETTES - CRÊPES - PÂTES A TARTES

"Les Pâtes de Cha" - Charlotte Lecorguillé

Le Bois Gicquel - 22550 Hénanbihen - Tél.06 12 48 55 36

Engagement saison automne – hiver 2020-21

Je soussigné(e) ....., membre adhérent(e) d'AMAPetite Terre, à jour de ma cotisation pour la saison en cours, souscris un abonnement pour la saison du 30/10/20 au 23/04/21.

"Les Pâtes de Cha" propose une gamme de produits prêts à garnir : des galettes, des crêpes et des pâtes à tartes. Les produits sont fabriqués de façon artisanale avec des matières premières biologiques et/ou locales. Les pâtes à tartes proposées ont une durée de conservation de 2 jours mais supportent très bien la congélation.

Je choisis le nombre de pâtes à tartes, crêpes et galettes que je veux, sachant qu'elles seront distribuées tous les 15 jours (12 livraisons) ou toutes les semaines (24 livraisons).

Les produits	Les prix A l'unité	Votre choix (nb de produits souhaités)	Total x 12 ou x24 semaines (€)
Galettes de blé noir	0,75 €		
Crêpes	0,75 €		
Pâte Brisée pur beurre	3,00 €		
3 Pâtes Brisées pur beurre	8,50 €		
Pâte Brisée pur beurre au blé noir	3,00 €		
3 Pâtes Brisées pur beurre au blé noir	8,50 €		
<b>Total du panier (€) &gt;</b>			

En cas d'oubli, les produits pourront être récupérés le samedi matin à Hénanbihen, après avoir convenu d'une heure par téléphone. Sans accord préalable, tout produit préparé non récupéré dans les conditions indiquées ne sera ni remboursé ni redistribué ultérieurement. Je reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part.

**Modalités de prélèvement :** (cochez la case correspondante et marquez les dates d'encaissement)

- 1 paiement de ..... encaissé le .....
- 2 paiements de ..... encaissés le ..... et le .....
- 3 paiements de ..... encaissés le ....., le ..... et le .....

Les chèques sont libellés à l'ordre **Charlotte LECORGUILLE**

Numéro de téléphone de l'adhérent : .....

Mail : .....

